



## Note sur l'évolution annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation

### Ville de Fès Année 2024



## Préambule

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur qui permet de mesurer, entre deux périodes données, la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de biens et services couramment acquis par les ménages marocains. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix de vente en détail des biens de consommation.

Cet indice revêt une grande importance en raison de ses multiples utilisations aussi bien économiques que sociales.

Sur le plan macro-économique, l'indice des prix à la consommation est utilisé entre autres pour :

- Fournir une estimation du taux d'inflation,
- Aider à l'analyse de la conjoncture économique,
- Mesurer les agrégats macroéconomiques en termes réels (le produit intérieur brut et ses composantes.)

Au niveau social, le suivi de l'évolution de ce type d'indices, peut aussi parfois servir comme outil d'indexation des salaires nominaux et des contrats entre les différents partenaires suite aux augmentations qui surviennent sur le niveau général des prix, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Dans ce cadre, le Haut-Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de suivi des prix en réalisant de façon permanente une enquête nationale sur les prix à la consommation, dont les données recueillies servent à l'élaboration de cet indice.

C'est à partir du mois de mai 2020 que le Haut commissariat au plan a commencé à publier le nouvel indice base 100=2017 remplaçant ainsi l'ancien indice base 100=2006. Le calcul de ce nouvel indice est basé sur le suivi des prix d'un panier composé de 546 articles ventilés en 1391 variétés consommés par la population de référence, à savoir l'ensemble de la population urbaine du pays.

Les prix sont observés au niveau de 18 grandes villes représentant le milieu urbain des **12** régions du Royaume : Agadir, Al-Hoceima, Béni-Mellal, Casablanca, Dakhla, Errachidia, Fès, Guelmim, Kénitra, Laâyoune, Marrakech, Meknès, Oujda, Rabat, Safi, Settat, Tanger et Tétouan.

A l'échelon de la ville de Fès, Les prix sont relevés auprès de 363 points de vente répartis selon les 5 zones suivantes :

Zone 1 : Ville nouvelle (Dar Dbibagh)

Zone 2 : Méchouar Fès jdid

Zone 3 : Ben debbab – AinHaroun

Zone 4 : Ancienne Médina (Boujloud – Rssif – Bab ftouh)

Zone 5 : Marjane Agdal

Il convient de préciser que le calcul du nouvel indice continue à adopter les mêmes structures des pondérations, lesquelles sont issues de la dernière enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages que le Haut Commissariat au Plan a réalisée au cours de la période 2013-2014.

## Evolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) au niveau national en 2024

L'année 2024 s'est achevée avec une augmentation du niveau général des prix de 0,9 % par rapport à l'année 2023. Celui-ci est mesuré par l'indice des prix à la consommation qui est l'indicateur le plus approprié et le plus recommandé pour estimer l'inflation au niveau national. Cette variation est la conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires qui s'est accru de 0,8 % et de celui des produits non alimentaires qui a également évolué mais avec une ampleur plus importante de 1,2 %.

S'agissant du groupe des produits alimentaires, la hausse de son indice de 0,8 %, a été due à l'augmentation simultanée des indices des prix à la consommation des deux divisions qui le composent à savoir « **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » avec une hausse modérée de 0,6 % et « **Boissons alcoolisées et tabac** » dont l'indice a évolué tangiblement de 2,3 %.

En ce qui concerne les produits non alimentaires, les hausses enregistrées ont concerné notamment les divisions « **Restaurants et hôtels** », « **logement, eau, Electricité** », « **Enseignement** » et « **Loisirs et culture** » dont les variations de leurs indices ont dépassé le seuil de 2%.

Par ailleurs, les divisions « Santé », « Transport » et « Communication » ont enregistré des baisses de leurs indices de l'ordre de 1,3 %, 0,2 % et 0,1 % respectivement.

**Tab 1 : Evolution de l'IPC national entre 2023 et 2024**

<b>Divisions de produits</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>Var.%</b>
<b>Produits alimentaires</b>	<b>128,7</b>	<b>129,7</b>	<b>0,8</b>
01- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	128,4	129,2	0,6
02- Boissons alcoolisées et tabac	136,8	140,0	2,3
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>110,3</b>	<b>111,6</b>	<b>1,2</b>
03- Articles d'habillements et chaussures	113,8	116,1	2,0
04- Logements, eau, électricité et autres	104,7	107,4	2,6
05- Meubles, articles de ménages et entretien	111,2	112,2	0,9
06- Santé	102,4	101,1	-1,3
07- Transport	119,8	119,6	-0,2
08- Communication	104,2	104,1	-0,1
09- Loisirs et culture	105,7	105,5	-0,2
10- Enseignement	117,5	120,0	2,1
11- Restaurants et hôtels	113,6	117,5	3,4
12- Biens et services divers	112,6	115,0	2,1
<b>Indice national</b>	<b>117,6</b>	<b>118,7</b>	<b>0,9</b>

## Evolution annuelle de l'IPC au niveau de la ville de Fès en 2024

Calculé sur la base de la moyenne des indices des douze mois de l'année 2024 par rapport à celle de l'année 2023, l'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Fès a enregistré une augmentation de l'ordre de 1,5 % dépassant la variation de l'indice des prix à la consommation au niveau national qui est de 0,9 %.

Cette hausse est le résultat des augmentations simultanées de l'indice des produits alimentaires de 0,6 % et de celui des produits non alimentaires de 2,2 %.

La variation de l'indice des prix à la consommation du groupe des « Produits alimentaires » de 0,6 % est expliquée par l'augmentation des indices des deux divisions : « **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » dont l'indice a légèrement évolué de 0,6 % et « **Boissons alcoolisées et tabac** » dont l'indice a grimpé de 2,3 %.

Les hausses les plus marquantes ont été enregistrées au niveau des indices des « **viandes** » avec 9,2 %, « **Poissons et fruits de mer** » avec 7,9 % et « **Autres produits alimentaires** » avec 9,1%, alors que les baisses les plus visibles ont concerné l'indice des « légumes » avec -8,9 % et de celui des « Fruits » avec -7,1 %.

Quant à la division « **Boissons alcoolisées et tabac** » la hausse de son indice est due exclusivement à la hausse de l'indice des tabacs qui a augmenté de 2,2 %.

Pour ce qui est des produits non alimentaires, hormis la division « **Santé** » dont l'indice des prix à la consommation est resté inchangé, toutes les autres divisions ont connu des augmentations de leurs indices, mais de manière inégale.

Les fortes augmentations de plus de 3 % ont touché les indices des divisions : « **Articles d'habillement et chaussures** » avec 3,9 %, « **Restaurants et hôtels** » avec 3,7 % et « **Logement, eau, électricité** » avec 3,2 %.

Des hausses intermédiaires inférieures à 3 % ont été enregistrées par les indices des divisions : « **Biens et services divers** » avec 2,9 %, « **Meubles, articles de ménage et entretien du foyer** » avec 2,5 %, « **Transport** » avec 2,2 % et « Enseignement » avec 1,7 %.

Enfin les faibles hausses ont été observé au niveau des indices des divisions « Communication » et « Loisirs et culture » avec une variation identique de l'ordre de 0,1%.

**Tab 2 : Evolution de l'IPC au niveau de la ville de Fès entre 2023 et 2024**

Divisions de produits	2023	2024	Var.%
<b>Produits alimentaires</b>	<b>130,6</b>	<b>131,4</b>	<b>0,6</b>
01- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	130,3	131,0	0,6
02- Boissons alcoolisées et tabac	137,5	140,6	2,3
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>110,0</b>	<b>112,5</b>	<b>2,2</b>
03- Articles d'habillement et chaussures	113,5	117,9	3,9
04- Logements, eau, électricité et autres	105,1	108,4	3,2
05- Meubles, articles de ménages et entretien	114,7	117,6	2,5
06- Santé	102,4	102,4	0,0
07- Transport	114,5	117,0	2,2
08- Communication	103,5	103,6	0,1
09- Loisirs et culture	102,6	102,7	0,1
10- Enseignement	122,1	124,2	1,7
11- Restaurants et hôtels	115,9	120,2	3,7
12- Biens et services divers	112,6	115,9	2,9
<b>Indice Général</b>	<b>118,8</b>	<b>120,6</b>	<b>1,5</b>

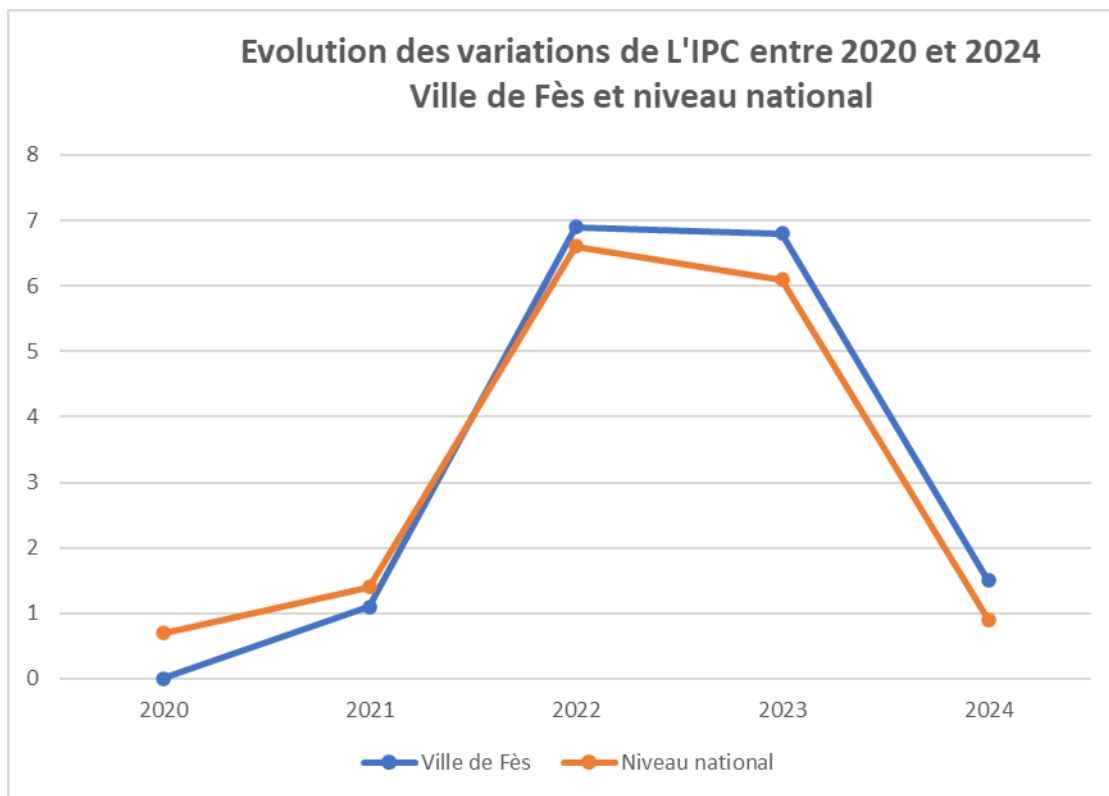
### **Evolution annuelle des indices des prix à la consommation depuis 2020**

En le comparant à celui de l'année 2023, il est à rappeler que le niveau général des prix à l'échelon national mesuré par l'indice des prix à la consommation a enregistré une variation de 0,9 % au cours de l'année 2024. La variation de ce même indicateur au niveau de la ville de Fès a été plus importante en atteignant 1,5 % durant la même période.

L'examen des variations annuelles des indices des prix à la consommation comme ci indiqué dans le tableau ci-dessous, permet de constater que durant la période 2021-2023, les tensions inflationnistes n'ont pas cessé de prendre de l'ampleur aussi bien au niveau national qu'au niveau de la ville de Fès. En 2024, ces tensions mesurées par le taux de variation du niveau général des prix à la consommation se sont allégées aussi bien au niveau national qu'au niveau de la ville de Fès en enregistrant des variations de 0,9 % et 1,5 % respectivement.

**Tab 3 : Evolution annuelle des indices des prix à la consommation entre 2020/2024**

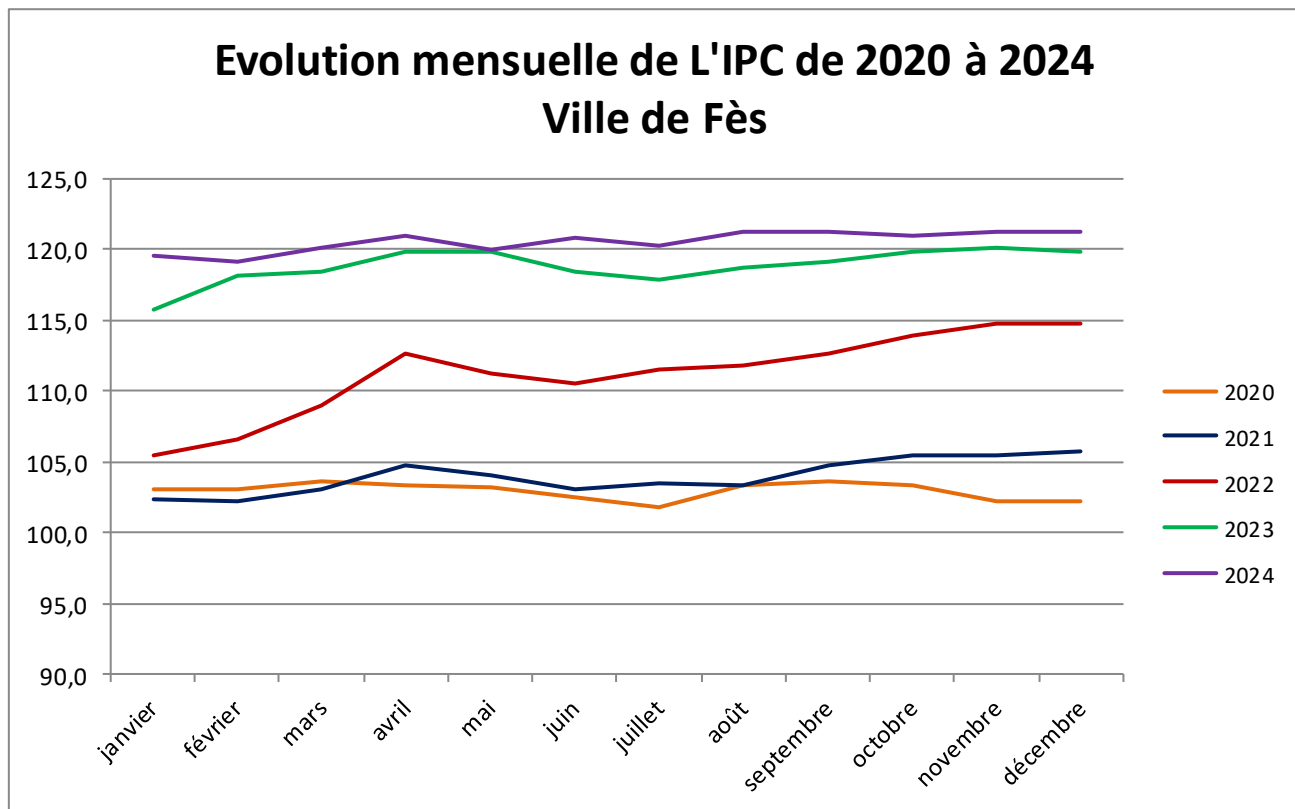
Année	Ville de Fès	Var en %	Niveau national	Var en %
<b>2020</b>	102,9	<b>0,0</b>	102,5	<b>0,7</b>
<b>2021</b>	104,0	<b>1,1</b>	103,9	<b>1,4</b>
<b>2022</b>	111,2	<b>6,9</b>	110,8	<b>6,6</b>
<b>2023</b>	118,8	<b>6,8</b>	117,6	<b>6,1</b>
<b>2024</b>	120,6	<b>1,5</b>	118,7	<b>0,9</b>



### Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation

L'observation mensuelle de l'indice des prix à la consommation au niveau de la ville de Fès, comme l'illustre le graphique ci-dessous, montre nettement qu'en comparant les indices mensuels d'une année à une autre, les variations de l'IPC entre 2020 et 2021 étaient globalement modérées.

C'est à partir de l'année 2022 que les écarts commencent à prendre de l'ampleur engendrant ainsi des tensions inflationnistes bien nettement apparentes.



### Evolution de l'IPC selon les villes au cours de l'année 2024

En lisant succinctement le tableau des variations annuelles des indices des prix à la consommation au titre de l'année 2024 selon les villes, il y a lieu de constater que :

La ville de Meknès est la seule ville dont le niveau général des prix a connu une stagnation et donc aucune tension inflationniste n'y a été enregistrée en 2024.

Toutes les autres villes ont senti des tensions inflationnistes, mais à des degrés bien différents.

Des hausses des indices dépassant 2% ont été enregistrées par les villes de Laâyoune et Guelmim de l'ordre de 3,0 % et 2,2 % respectivement

Des hausses des indices allant de 1,1 % enregistrées à la ville d'Errachidia à 1,7 % à Dakhla et Safi en passant par des variations intermédiaires de 1,3 % à Marrakech, 1,5 % à Fès, Rabat et Tétouan et 1,6 % à Agadir.

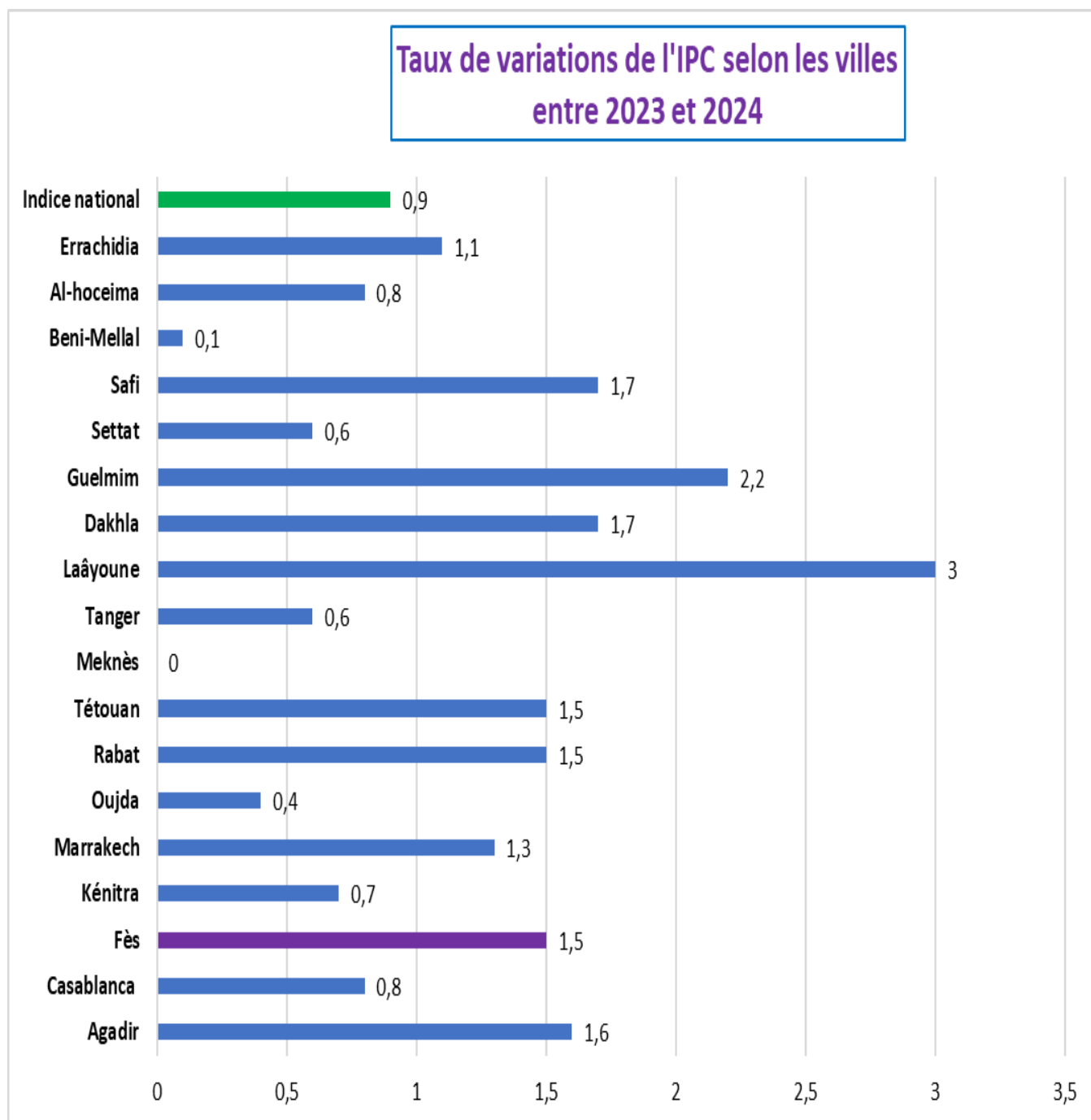
Les faibles augmentations des indices des prix à la consommation inférieures à 1% ont été enregistrées au niveau des villes de Béni-Mellal 0,1 %, Oujda 0,4 %, Settati et Tanger avec une même variation de 0,6 %, Kénitra 0,7 % et enfin Casablanca avec 0,8 %

**Tab4 : Evolution de l'IPC selon les villes entre 2023 et 2024**

Villes	IPC moyens annuels		
	2023	2024	Var.%
Agadir	115,9	117,7	1,6
Casablanca	116,6	117,5	0,8
<b>Fès</b>	<b>118,8</b>	<b>120,6</b>	<b>1,5</b>
Kénitra	118,3	119,1	0,7
Marrakech	119,4	120,9	1,3
Oujda	117,6	118,1	0,4
Rabat	115,3	117,0	1,5
Tétouan	117,3	119,1	1,5
Meknès	117,0	117,0	0,0
Tanger	117,5	118,2	0,6
Laâyoune	118,2	121,8	3,0
Dakhla	116,4	118,4	1,7
Guelmim	119,1	121,7	2,2
Settat	116,0	116,7	0,6
Safi	122,5	124,6	1,7
Beni-Mellal	122,8	122,9	0,1
Al-Hoceima	123,5	124,5	0,8
Errachidia	119,7	121,0	1,1
<b>Indice national</b>	<b>117,6</b>	<b>118,7</b>	<b>0,9</b>



Le graphique ci-dessous permet de mieux illustrer les taux de variation de l'IPC enregistrés dans les villes en 2024 par rapport à 2023



**Le tableau ci-dessous résume en détail les variations  
de l'IPC entre 2023 et 2024  
Ville de Fès**

Groupes/Divisions	Année 2023	Année 2024	Var en %
<b>Produits alimentaires</b>	<b>130,6</b>	<b>131,4</b>	<b>0,6</b>
<b>PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISEES</b>	130,3	131,0	0,6
PRODUITS ALIMENTAIRES	131,0	131,5	0,4
PAIN ET CEREALES	128,9	129,8	0,6
VIANDE	120,3	131,4	9,2
POISSON ET FRUITS DE MER	101,1	109,2	7,9
LAIT, FROMAGE ET ŒUFS	120,6	120,5	-0,1
HUILES ET GRAISSES	156,2	159,7	2,3
FRUITS	151,5	140,8	-7,1
LEGUMES	140,5	128,0	-8,9
SUCRE, CONFITURE, MIEL, CHOCOLAT ET CONFESERIE	101,8	103,5	1,6
PRODUITS ALIMENTAIRES N.C.A.	108,2	118,0	9,1
BOISSONS NON ALCOOLISEES	112,5	117,6	4,5
CAFE, THE ET CACAO	113,7	118,6	4,3
EAUX MINERALES, BOISSONS RAFRAICHISSANTES, JUS DE FRUITS ET DE LEGUMES (ND)	104,1	110,4	6,1
<b>BOISSONS ALCOOLISEES, TABAC ET STUPEFIANTS</b>	<b>137,5</b>	<b>140,6</b>	<b>2,3</b>
BOISSONS ALCOOLISEES	107,5	107,3	-0,2
SPIRITUEUX	103,5	103,5	0,0
VIN ET BOISSONS FERMENTEES	112,5	111,9	-0,6
BIERE	116,1	116,1	0,0
TABAC	137,9	141,0	2,2
TABAC	137,9	141,0	2,2
<b>Produits non alimentaires</b>	<b>110,0</b>	<b>112,5</b>	<b>2,2</b>
<b>ARTICLES D'HABILLEMENT ET CHAUSSURES</b>	<b>113,5</b>	<b>117,9</b>	<b>3,9</b>
ARTICLES D'HABILLEMENT	112,4	116,7	3,9
TISSUS POUR HABILLEMENT	76,7	76,9	0,3
VETEMENTS	114,2	118,6	3,9
AUTRES ARTICLES ET ACCESSOIRES D'HABILLEMENT	101,5	106,5	4,9
NETTOYAGE, REPARATION ET LOCATION D'ARTICLES D'HABILLEMENT	104,6	104,6	0,0
CHAUSSURES	118,9	123,6	3,9
CORDONNERIE	118,2	118,2	0,0
<b>LOGEMENT, EAU, GAZ, ELECTRICITE ET AUTRES COMBUSTIBLES</b>	<b>105,1</b>	<b>108,4</b>	<b>3,2</b>
LOYERS EFFECTIVEMENT PAYES PAR LES LOCATAIRES	108,9	111,5	2,4
ENTRETIEN ET REPARATION DE LOGEMENT	117,8	117,9	0,1
FOURNITURES POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION DES LOGEMENT	110,8	111,0	0,2
SERVICES CONCERNANT L'ENTRETIEN ET LES REPARATIONS DU LOGEMENT	120,5	120,5	0,0
ALIMENTATION EN EAU ET SERVICES DIVERS LIES AU LOGEMENT	99,3	99,3	0,0
ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT	100,0	100,0	0,0
Collecte des ordures ménagères	89,8	89,8	0,0
Autres Services divers liés au logement	100,0	100,0	0,0
ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES	101,4	107,4	5,9

ELECTRICITE	100,0	100,0	0,0
GAZ	100,0	115,6	15,6
COMBUSTIBLES SOLIDES	119,4	121,3	1,6
<b>MEUBLES, ARTICLES DE MENAGE ET ENTRETIEN COURANT DU FOYER</b>	<b>114,7</b>	<b>117,6</b>	<b>2,5</b>
MEUBLES, ARTICLES D'AMEUBLEMENT, TAPIS ET AUTRES REVETEMENTS	131,4	141,2	7,4
MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT	135,8	146,8	8,1
TAPIS ET REVETEMENTS DE SOL DIVERS	102,3	103,9	1,6
ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	116,0	119,0	2,6
ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILES	116,0	119,0	2,6
APPAREILS MENAGERS	100,3	104,0	3,7
GROS APPAREILS MENAGERS, ELECTRIQUES OU NON	101,1	104,8	3,7
PETITS APPAREILS ELECTROMENAGERS	83,1	84,1	1,2
REPARATION D'APPAREILS MENAGERS	104,4	124,9	19,7
VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MENAGE	140,9	146,9	4,3
VERRERIE, VAISSELLE ET USTENSILES DE MENAGE	140,9	146,9	4,3
OUTILLAGE ET AUTRE MATERIEL POUR LA MAISON ET LE JARDIN	141,5	150,5	6,3
PETIT OUTILLAGE ET ACCESSOIRES DIVERS	141,5	150,5	6,3
BIENS ET SERVICES LIES A L'ENTRETIEN COURANT DU FOYER	109,0	109,1	0,1
BIENS D'EQUIPEMENT MENAGER NON DURABLES	113,4	113,4	0,1
SERVICES DOMESTIQUES ET SERVICES MENAGERS	98,5	98,5	0,0
<b>SANTE</b>	<b>102,4</b>	<b>102,4</b>	<b>0,0</b>
- Produits, appareils et matériels médicaux	99,2	95,4	-3,9
PRODUITS PHARMACEUTIQUES	95,8	91,0	-5,0
PRODUITS MEDICAUX DIVERS	106,4	106,4	0,0
APPAREILS ET MATERIEL THERAPEUTIQUES	130,5	135,8	4,0
SERVICES AMBULATOIRES	105,6	109,0	3,3
SERVICES MEDICAUX	111,8	119,3	6,6
SERVICES DENTAIRES	104,8	107,8	2,9
SERVICES PARAMEDICAUX	100,1	100,1	0,0
SERVICES HOSPITALIERS	100,0	100,0	0,0
<b>TRANSPORTS</b>	<b>114,5</b>	<b>117,0</b>	<b>2,2</b>
ACHAT DE VEHICULES	101,3	104,8	3,5
VOITURES AUTOMOBILES	101,3	105,1	3,7
MOTOCYCLES	100,7	99,6	-1,1
BICYCLETTES	106,9	106,5	-0,4
DEPENSES D'UTILISATION DES VEHICULES	127,0	125,5	-1,2
PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES POUR VEHICULES DE TOURISME	108,1	109,2	1,0
CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR VEHICULES DE TOURISME	139,2	133,8	-3,9
ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULES PARTICULIERS	112,5	120,6	7,2
SERVICES DE TRANSPORT	107,9	115,3	6,9
TRANSPORT FERROVIAIRE DE PASSAGERS	114,5	121,1	5,7
TRANSPORT AERIEN DE PASSAGERS	101,5	95,1	-6,3
<b>COMMUNICATIONS</b>	<b>103,5</b>	<b>103,6</b>	<b>0,1</b>
SERVICES POSTAUX	103,4	110,0	6,3
MATERIEL DE TELEPHONIE ET DE TELECOPIE	86,4	87,0	0,7
SERVICES DE TELEPHONIE ET DE TELECOPIE	106,0	105,9	0,0
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>	<b>102,6</b>	<b>102,7</b>	<b>0,1</b>
MATERIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	97,0	95,8	-1,2

MATERIEL DE RECEPTION, D'ENREGISTREMENT ET DE REPRODUCTION DU SON ET DE L'IMAGE	79,7	78,1	-2,0
MATERIEL PHOTOGRAPHIQUE ET CINEMATOGRAPHIQUE ET APPAREILS OPTIQUES	77,7	78,7	1,2
MATERIEL DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	114,4	113,1	-1,2
SUPPORTS D'ENREGISTREMENT	125,3	129,8	3,6
REPARATION DE MATERIEL AUDIOVISUEL, PHOTOGRAPHIQUE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION	122,2	124,1	1,5
Autres biens durables à fonction récréative et culturelle	128,9	127,1	-1,4
Instruments de musique et biens durables destinés aux loisirs d'intérieur	128,9	127,1	-1,4
AUTRES ARTICLES ET MATERIEL DE LOISIRS, DE JARDINAGE ET ANIM	99,1	100,2	1,1
JEUX, JOUETS ET PASSE-TEMPS	99,0	100,4	1,4
ARTICLES DE SPORT, MATERIEL DE CAMPING ET MATERIEL POUR ACTIVITES DE PEIL AIR	98,7	99,6	0,9
PRODUITS POUR JARDINS, PLANTES ET FLEURS	100,0	100,0	0,0
SERVICES RECREATIFS ET CULTURELS	103,9	106,7	2,8
SERVICES RCREATIFS ET SPORTIFS	107,6	113,3	5,3
SERVICES CULTURELS	100,9	101,4	0,5
JEUX DE HASARD	100,0	100,0	0,0
JOURNAUX, LIVRES ET ARTICLES DE PAPETERIE	104,6	105,0	0,4
LIVRES	101,0	101,0	0,0
JOURNAUX ET PUBLICATIONS PERIODIQUES	121,3	121,3	0,0
PAPETERIE ET MATERIEL DE DESSIN	146,2	155,8	6,5
FORFAITS TOURISTIQUES	140,0	141,8	1,3
FORFAITS TOURISTIQUES	140,0	141,8	1,3
<b>ENSEIGNEMENT</b>	<b>122,1</b>	<b>124,2</b>	<b>1,7</b>
ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET PRIMAIRE	137,2	138,6	1,0
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	112,8	115,2	2,1
ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE NON SUPERIEUR	116,6	117,6	0,9
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	104,5	109,6	4,9
ENSEIGNEMENT NON DEFINI PAR NIVEAU	100,0	100,0	0,0
<b>RESTAURANTS ET HOTELS</b>	<b>115,9</b>	<b>120,2</b>	<b>3,7</b>
SERVICES DE RESTAURATION	119,7	124,9	4,3
RESTAURANTS, CAFES ET ETABLISSEMENTS SIMILAIRES	119,8	125,0	4,3
CANTINES	100,0	100,0	0,0
SERVICES D'HEBERGEMENT	92,6	91,4	-1,2
<b>BIENS ET SERVICES DIVERS</b>	<b>112,6</b>	<b>115,9</b>	<b>2,9</b>
SOINS CORPORELS	112,5	116,4	3,5
SALONS DE COIFFURE ET INSTITUTS DE SOINS ET DE BEAUTE	125,8	130,1	3,4
APPAREILS ELECTRIQUES POUR SOINS CORPORELS	144,3	154,8	7,3
AUTRES APPAREILS, ARTICLES ET PRODUITS POUR SOINS CORPORELS	103,5	107,3	3,6
EFFETS PERSONNELS N.C.A.	137,5	142,8	3,9
ARTICLES DE BIJOUTERIE ET HORLOGERIE	141,9	148,5	4,6
AUTRES EFFETS PERSONNELS	121,6	122,6	0,8
ASSURANCE	108,4	108,4	0,0
ASSURANCE TRANSPORTS	108,4	108,4	0,0
<b>GENERAL</b>	<b>118,8</b>	<b>120,6</b>	<b>1,5</b>